

2022

# Programme de formation



IEAM

## **Equipe pédagogique :**

Amaury CATRICE et Emilie CARBONNAUX

Tel : 01 42 27 05 91

**IEAM**

Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation

# QUESTIONNEMENT ET REFORMULATION

## Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Pratiquer l'écoute active,
- Aborder les émotions du médiateur en écho à celles des médiés
- De repérer vos forces et fragilités en matière d'écoute
- De prendre du recul en clarifiant ce qui se passe en vous pour vous recentrer sur votre intention
- affiner votre Être Médiateur

## Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser la mobilité professionnelle

## Public

Le public concerné est :

Dirigeants & cadres d'entreprise, directeurs des ressources humaines et juridiques, avocats, notaires, experts, architectes, syndic de copropriété, gestionnaires d'immeuble, administrateurs & mandataires...

## Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : aucun pré-requis

## Durée

Cette formation se déroulera en 7 heures sur 2 demi-journées.

Horaires : de 9h30 à 13H00

Dates :

Les 28 juin et 29 septembre 2022

## Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 350 euros TTC.

L'IEAM n'est pas soumis à la TVA.

## Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque :

L'inscription n'est enregistrée que lors du versement de 50% du prix de la formation, accompagné du bulletin dûment complété.

Les stagiaires doivent s'inscrire au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives
- La pratique et la mise en situation
- Les débriefings
- Appui sur le collectif et le co-apprentissage
- Approche personnalisée
- Alternance des rôles d'acteur et d'observateur

Outils pédagogiques :

- Un étayage théorique et méthodique
- Des simulations et exercices

Supports pédagogiques :

- Un dossier et un support informatique, la plupart du temps via la plateforme DIGIFORMA.

Prise en compte du handicap : Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin qu'on puisse nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, à l'adresse mail [ieam-paris@wanadoo.fr](mailto:ieam-paris@wanadoo.fr)

### Éléments matériels de la formation

Supports techniques : Zoom ou tout autre plateforme équivalente de visio-conférence.

### Compétences des formateurs

#### **Dominique DOLLOIS :**

Dominique Dollois est Avocate Honoraire et médiatrice. Formée à différentes approches de communication et de négociation, elle s'est tournée vers les modes amiables de règlement des différends comme la Médiation et le Droit Collaboratif.

Elle pratique la médiation depuis une vingtaine d'années dans des domaines divers.

Elle est médiatrice judiciaire et conventionnelle

Dominique DOLLOIS est membre fondateur de ACP Formation.

Elle participe régulièrement à la formation de médiateurs (IFOMENE, SNCF, ASM, IEAM, Diplômes Universitaires ...).

Elle est également formatrice dans le cadre de l'Association Française des Praticiens de Droit Collaboratif.

Membre de l'A.M.E et de l'I.E.A.M, elle est anime régulièrement des groupes d'analyse de pratique de médiation et/ou des supervisions.

## Formation ouverte ou à distance FOAD

La formation se tient à distance sur la plateforme Zoom.

Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette ainsi qu'un réseau internet et une connexion stable pour pouvoir suivre la formation.

En cas de problème technique, contacter [ieam-paris@ieam.eu](mailto:ieam-paris@ieam.eu)

## Contenu

Les étapes de l'apprentissage  
Identifier nos modes de communication  
Les émotions de base  
Cerveau et réaction  
Repérer les obstacles à la communication  
Optimiser sa capacité d'écoute  
Les attitudes d'écoute  
La pyramide des besoins

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- L'évaluation des acquis en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation